



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° AO/Z00/DBA/112/2026

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE VISIOCONFÉRENCE POUR LES
AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A KAYES, TAHOUA ET SAINT-LOUIS**

Juin 2026

PREMIÈRE PARTIE : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège, à Dakar (Sénégal) ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), sise à Paris.

SECTION I : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Conditions de participation

La participation au présent appel à concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du cahier des charges.

Toutefois, les sociétés impliquées dans des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, la corruption, les pratiques collusoires, frauduleuses ou coercitives, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

En outre, tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque Centrale dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit d'intérêt.

I.2. Frais de soumission

Il n'est pas exigé de garantie de soumission.

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.3. Monnaie de soumission et de paiement

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Cependant, pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.4. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre de ce marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

A ce titre, les formalités d'obtention du titre d'exonération seront accomplies par le transitaire du fournisseur en relation avec les services compétents de la BCEAO, le cas échéant.

I.5. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Toutefois, seule la forme "groupement solidaire" est acceptée.

A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra indiquer, en outre, le chef de file dudit groupement.

Ainsi, l'absence dudit document dans la soumission constituerait un motif de rejet de celle-ci, le cas échéant.

I.7. Sous-traitance

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder trente pour cent (30%) de la valeur du contrat de base.

I.8. Conformité des offres

Toute offre qui ne répondra pas explicitement aux exigences du présent dossier d'appel d'offres sera déclarée non conforme.

I.9. Evaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la vérification de la conformité technique ainsi qu'à l'évaluation financière et au classement des offres reçues.

Préalablement à l'évaluation des offres reçues, la BCEAO se réserve le droit de procéder à la vérification de l'éligibilité des soumissionnaires, eu égard notamment aux législations relatives à la lutte contre les activités illégales visées à l'article 1.1, alinéa 2, en vigueur dans l'espace UMOA.

L'évaluation des offres se fera sur la base de l'examen de leur conformité aux spécifications techniques du dossier d'appel d'offres, d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le montant de l'offre du soumissionnaire devra correspondre à cent pour cent (100%) des livrables proposés.

I.10. Vérification de la qualification des soumissionnaires

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier par tous les moyens appropriés les capacités technique et financière, notamment la solvabilité, du fournisseur classé premier à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification sera fondée sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires. Si le résultat n'est pas satisfaisant, le soumissionnaire est déclaré non qualifié au profit de celui classé second, qui sera soumis aux mêmes contrôles.

I.11. Attribution du marché

Le marché sera attribué à un soumissionnaire dont l'offre est jugée économiquement avantageuse pour la Banque Centrale au terme de l'analyse des spécifications techniques et des prix unitaires proposés.

La BCEAO se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute offre, et d'annuler l'appel d'offres en rejetant toutes les soumissions, à tout moment, avant l'attribution du marché.

Préalablement à l'attribution du marché, la BCEAO s'autorise de procéder à une vérification du caractère raisonnable des prix proposés dans le cadre de la présente procédure. Une conclusion négative (des prix déraisonnablement élevés ou bas) constitue un motif de rejet de l'offre, à la discrétion de la BCEAO. Dans ce cas, elle invitera le soumissionnaire classé deuxième à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres pour des négociations.

I.12. Publication des résultats et notification du marché

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO.

A cet égard, tout candidat pourra former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats.

Le recours ne pourra porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO sera de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours devra être considéré comme rejeté.

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat lui sera soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constitue le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

I.13. Confidentialité

Dans le cadre de la présente procédure, chaque partie s'engage à préserver le caractère confidentiel de toute information communiquée comme telle. Ainsi, le prestataire sera tenu notamment de :

- garder confidentiels tous documents et informations de quelque nature qu'ils soient, qui lui auront été communiqués par la BCEAO ou dont il aura eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de l'exécution de ses prestations ;
- n'utiliser ces documents et informations qu'aux seules fins d'exécuter le marché. En conséquence, même après la cessation du contrat, le prestataire ne peut les communiquer à des tiers ou les exploiter dans ses relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la BCEAO ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment auprès des membres de son personnel appelés à prendre connaissance de ces documents ou à connaître ces informations, et dont le prestataire répond entièrement en la matière, pour prévenir et éviter leur divulgation à des tiers, de quelque manière que ce soit ;
- restituer ou détruire, sans délai à la BCEAO, à sa demande, au terme de l'exécution de la présente mission ou à la date de prise d'effet de la protection, les documents, rapports et données et autres informations qu'elle juge confidentiels.

I.14. Assurance

Le soumissionnaire retenu et/ou son sous-contractant éventuel devront, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison des équipements.

I.15. Litiges et contestations

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la Partie succombante.

SECTION II : DISPOSITIONS PARTICULIERES

I.16. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres a pour objet la fourniture et l'installation de divers matériels informatiques pour des sites de la Banque Centrale, à savoir : les Agences Auxiliaires de Kayes, Tahoua et Saint-Louis.

I.17. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

I.18. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite des lieux dans le cadre du présent appel d'offres.

I.19. Options

La proposition d'options est autorisée dans le cadre de cet appel d'offres. Toutefois, la validation de celles-ci reste à la discrétion de la Banque Centrale.

I.20. Variantes

Aucune variante n'est sollicitée dans le cadre de cet appel d'offres.

I.21. Présentation des soumissions

Les offres devront comprendre les quatre **(4) parties distinctes** ci-après :

- une lettre de soumission dûment signée par le responsable habilité ;
- une présentation du soumissionnaire ;
- une offre technique ;
- une offre financière.

I.21.1. Lettre de soumission

Le candidat devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint en **Annexe 1**, précisant tous les éléments de son offre. Cette lettre devra être signée par le représentant dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.21.2. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devrait comprendre au minimum les informations et documents ci-après :

- une fiche d'informations du soumissionnaire dont le modèle est joint en **Annexe 2**.
- une présentation générale de la société (dénomination, adresse, zones de couverture) ainsi que les copies des documents attestant du statut juridique et du numéro d'immatriculation de la société au registre de commerce et à l'institution fiscale ;
- le nom du transitaire local pour les formalités douanières le cas échéant ;

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir un relevé d'identité bancaire conforme aux normes de codification bancaire internationales.

I.21.3. Offre technique

La proposition technique devra comprendre :

- le formulaire de conformité technique joint en **Annexe 3** dûment renseigné ;
 - la description détaillée des équipements, licences et formations proposés ;
 - une présentation générale des caractéristiques des équipements proposés ;
 - la formulation d'avis et remarques ;
 - une **copie de l'agrément du fabricant** des équipements proposés ;
-

- le planning prévisionnel détaillé des travaux de déploiement des équipements ;
- la liste d'au moins deux (2) références de projets similaires réalisés justifiées par des attestations de bonne exécution ;
- la liste et les CV des personnes chargées du dossier (qualifications et expérience) ;
- toute autre information technique jugée utile

I.21.4. Offre financière

Les offres financières devront être fermes, non révisables et comprendre :

- un formulaire de décomposition de l'offre financière en **Annexe 4** dûment renseigné ;
- un devis détaillé de l'offre pour les fournitures ;
- un devis détaillé de l'offre des équipements et services connexes ;
- le délais prévisionnel de livraison ;
- les quantités ;
- les prix unitaires ;
- le coût total ;
- le taux de remise ;
- le total net.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

Tous les équipements figurant sur la liste des matériels et services connexes devront être énumérés.

Leurs prix devront figurer séparément sur des bordereaux et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison dans les locaux de la Banque Centrale (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage).

Toute prestation proposée par le candidat dans son offre et pour laquelle aucun prix n'est fourni sera considérée comme incluse dans l'offre principale et ne donnera lieu à aucune facturation supplémentaire.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

NB : L'absence de prix unitaires des équipements proposés dans l'offre financière peut être un motif de rejet de l'offre.

I.22. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins **120 jours à compter de la date limite de dépôt** de celles-ci.

I.23. Date et heure limite de transmission des offres

Les offres devront être exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le **vendredi 24 juillet 2026 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Les courriels de transmission devront porter le titre "**AO - 112 - 2026 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE VISIOCONFÉRENCE POUR LES AGENCES AUXILIAIRES DE LA BCEAO A KAYES, TAHOUA ET SAINT-LOUIS**".

Les fichiers volumineux ne pouvant pas être transmis en un seul message pourront faire l'objet de plusieurs envois. Dans ce cas, il conviendrait de préciser, en fonction du nombre d'envois, la mention 1/X, X étant le nombre total d'envoi de la soumission.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les candidats pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de dépôt des offres, à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int.

Toutes les demandes de renseignements parvenues au-delà du délai précité ne seront pas prises en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int

A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site internet de la Banque.

I.25. Délai d'exécution

Le délai d'exécution devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un millième (1‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard.

Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3%) du prix du marché.

I.26. Lieu de livraison

La livraison des équipements commandés se fait DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010, dans les locaux de la BCEAO indiqués dans le tableau suivant :

PAYS	SITES DE LIVRAISON
MALI	Agence Auxiliaire Kayes
NIGER	Agence Auxiliaire de Tahoua
SENEGAL	Agence Auxiliaire Saint-Louis

NB : Tous les équipements devront être livrés neufs avec la dernière version matérielle et logicielle, ainsi que des licences de fonctionnement et ne doivent pas être visés par la série « End-of-Sale » du constructeur. Ils devront fonctionner sur 220v / 50hz au minimum.

Par ailleurs, les adresses des sites seront communiquées au fournisseur retenu.

I.27. Réception

La réception interviendra en deux (2) temps, selon les modalités suivantes :

- réception provisoire après livraison et l'installation du matériel et le constat de son bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la fin de la période de garantie, après la levée de toutes les réserves émises et la confirmation, à l'usage, du bon fonctionnement du matériel livré.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux Parties.

I.28. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30%) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un établissement de crédit reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie sera effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;

-
- soixante-cinq pour cent (65%), à la livraison et l'installation conforme du matériel, attestée par la signature du bordereau de livraison ;
 - cinq pour cent (5%) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou dès la réception définitive, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement de crédit reconnu par la BCEAO.

I.29. Agrément

Les soumissionnaires devront fournir, dans leurs offres, une attestation pour chaque fabricant de matériels, mentionnant clairement l'objet de la consultation. **Le non-respect de cette clause est un motif de rejet de l'offre pour cause de non conformité.**

I.30. Garantie

Tous les équipements seront livrés neufs avec les dernières versions des logiciels en date. Ils sont couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un an au moins, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

La période de garantie pièces et main-d'œuvre est de douze (12) mois au moins. En cas de non-conformité, le retour des équipements est fait entièrement à la charge du fournisseur.

La date de prise d'effet des garanties, des services d'appui technique et des licences d'utilisation associés aux équipements livrés ne devra pas être antérieure à la date de livraison dans les locaux de la BCEAO établie par le bordereau de livraison. Le non-respect de cette clause est un motif de rejet ou de résiliation du marché pour cause de non conformité.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui seront effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

Comme indiqué au point I.28, la Banque Centrale appliquera une retenue de garantie égale à 5% du montant total du marché jusqu'au terme de la période d'un an, à compter de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire.

I.31. Formation et transfert de compétences

Aucune formation ou transfert de compétence n'est sollicité(e) pour cet appel d'offre.

I.32. Actualisation des offres techniques

Au regard des évolutions technologiques du marché de matériels de réseau informatique, il sera demandé au soumissionnaire retenu de réviser son offre pour tenir compte des évolutions technologiques éventuelles si un délai de six (06) mois s'écoule entre le lancement de l'appel d'offres et la signature du contrat de marché.

DEUXIÈME PARTIE : SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

II.1. Descriptif des équipements de vidéoconférence par Site :

Pour l'Agence Auxiliaire de Kayes

La fourniture et l'installation de systèmes de vidéoconférence ci-après :

- un (1) Pack vidéoconférence Ekinox double écran :70 75 pouce ;
- un (1) Tablettes caméra universelle, fixée au VESA de l'écran Surface utile : 290 mm (l) x 200 mm (p) fixation sur la Ekinox ;
- un (1) Poly Studio G62 PoE Adapter and Cable Kit ;
- un (1) Poly Studio G62 Video Conferencing System ;
- un (1) 1yr Partner Poly Poly Studio G62 Video Conferencing System With Mounting Plate Kit ;
- un (1) HP - Poly TC10 Touch Controller ;
- un (1) 1yr Partner Poly TC10 ;
- un (1) Poly Studio E60 Smart Caméra 4K MPTZ with 12x Optical Zoom Inclus fixation murale ;
- un (1) Elipson WIIM AMP SPACE GREY ;
- un (1) Elipson PRESTIGE FACET II 8B (BLACK MATT) ;
- un (1) Le caisson de basses PREMIUM SUB 10 bénéficie d'une puissance de 300 Watts en amplification classe D Black Lacquered ;
- deux (2) Moniteurs 75 UHD (3840x2160) 16:9 400 cd 18 7 ;
- deux (2) HP - Poly Trio C60 Expansion Microphones ;
- deux (2) HP - Poly Trio C60 IP Conference Phone for Microsoft Teams Full Radio and PoE-enabled ;
- un (1) 1yr Poly Onsite Trio C60 ;
- un (1) M4250-9G1F-PoE MANAGED SWITCH ;
- deux (2) MicroConnect USB-C to USB-C cable 3m Premium, 240W, 40Gbps, USB4 Gen 3x2 ;
- un (1) Cable HDMI 4K IMMUNITY MM 20m ;
- un (1) convertisseurs vidéo 4k de type HDMI/USB3 ;
- un (1) Distributeur amplificateur HDMI 4K HDR 1 vers 4 ;
- tous les câbles nécessaires au bon fonctionnement du système.

Pour l'Agence Auxiliaire de Tahoua

La fourniture et l'installation de systèmes de vidéoconférence ci-après :

- un (1) Pack vidéoconférence Ekinox double écran :70 75 pouce ;
 - un (1) Tablettes caméra universelle, fixée au VESA de l'écran Surface utile : 290 mm (l) x 200 mm (p) fixation sur la Ekinox ;
 - un (1) Poly Studio G62 PoE Adapter and Cable Kit ;
 - un (1) Poly Studio G62 Video Conferencing System ;
 - un (1) 1yr Partner Poly Poly Studio G62 Video Conferencing System With Mounting Plate Kit ;
 - un (1) HP - Poly TC10 Touch Controller ;
 - un (1) 1yr Partner Poly TC10 ;
 - un (1) Poly Studio E60 Smart Caméra 4K MPTZ with 12x Optical Zoom Inclus fixation murale ;
 - un (1) Elipson WIIM AMP SPACE GREY ;
 - un (1) Elipson PRESTIGE FACET II 8B (BLACK MATT) ;
 - un (1) Le caisson de basses PREMIUM SUB 10 bénéficie d'une puissance de 300 Watts en amplification classe D Black Lacquered ;
 - deux (2) Moniteurs 75 UHD (3840x2160) 16:9 400 cd 18 7 ;
 - deux (2) HP - Poly Trio C60 Expansion Microphones ;
 - deux (2) HP - Poly Trio C60 IP Conference Phone for Microsoft Teams Full Radio and PoE-enabled ;
-

- un (1) 1yr Poly Onsite Trio C60 ;
- un (1) M4250-9G1F-PoE MANAGED SWITCH ;
- deux (2) MicroConnect USB-C to USB-C cable 3m Premium, 240W, 40Gbps, USB4 Gen 3x2 ;
- un (1) Cable HDMI 4K IMMUNITY MM 20m ;
- un (1) convertisseurs vidéo 4k de type HDMI/USB3 ;
- un (1) Distributeur amplificateur HDMI 4K HDR 1 vers 4 ;
- tous les câbles nécessaires au bon fonctionnement du système.

Pour l'Agence Auxiliaire de Saint-Louis

La fourniture et l'installation de systèmes de vidéoconférence ci-après:

- un (1) Pack vidéoconférence Ekinox double écran :70 75 pouce ;
- un (1) Tablettes caméra universelle, fixée au VESA de l'écran Surface utile : 290 mm (l) x 200 mm (p) fixation sur la Ekinox ;
- un (1) Poly Studio G62 PoE Adapter and Cable Kit;
- un (1) Poly Studio G62 Video Conferencing System;
- un (1) 1yr Partner Poly Poly Studio G62 Video Conferencing System With Mounting Plate Kit ;
- un (1) HP - Poly TC10 Touch Controller ;
- un (1) 1yr Partner Poly TC10
- un (1) Poly Studio E60 Smart Caméra 4K MPTZ with 12x Optical Zoom Inclus fixation murale ;
- un (1) Elipson WIIM AMP SPACE GREY ;
- un (1) Elipson PRESTIGE FACET II 8B (BLACK MATT) ;
- un (1) Le caisson de basses PREMIUM SUB 10 bénéficie d'une puissance de 300 Watts en amplification classe D Black Lacquered ;
- deux (2) Moniteurs 75 UHD (3840x2160) 16:9 400 cd 18 7
- deux (2) HP - Poly Trio C60 Expansion Microphones ;
- deux (2) HP - Poly Trio C60 IP Conference Phone for Microsoft Teams Full Radio and PoE-enabled ;
- un (1) 1yr Poly Onsite Trio C60 ;
- un (1) M4250-9G1F-PoE MANAGED SWITCH ;
- deux (2) MicroConnect USB-C to USB-C cable 3m Premium, 240W, 40Gbps, USB4 Gen 3x2 ;
- un (1) Cable HDMI 4K IMMUNITY MM 20m ;
- un (1) convertisseurs vidéo 4k de type HDMI/USB3 ;
- un (1) Distributeur amplificateur HDMI 4K HDR 1 vers 4 ;
- tous les câbles nécessaires au bon fonctionnement du système.

NB : Les soumissionnaires sont invités à proposer dans leurs offres en option un contrat de support sans RMA pour les équipements vidéo HP- Polycom objet de ce marché.

En outre, le tableau ci-dessous détaille les spécifications techniques et références des matériels attendus :

Références	Désignation	Spécifications techniques
EKINOXD7075VC PACKWHI	Pack vidéoconférence Ekinox double écran :70 75 pouce	SUPPORT ÉCRAN UNIVERSEL VESA de 200 x 200 mm à 800 x 400 mm Pour écran 75" : VESA de 200 x 200 mm à 400 x 400 mm HAUTEUR AXE ÉCRAN De 1365 mm à 1670 mm
SCUV3_R1/BLACK	Tablette caméra universelle, fixée au VESA de l'écran Surface utile : 290 mm (l) x 200 mm (p) fixation sur la Ekinox	Support de la caméra sur le compatible au meuble Ekinox
A02F9AA-ABB	Poly Studio G62 PoE Adapter and Cable Kit	Kit câble et adaptateur PoE+ pour Poly Studio G62.
99T09AA-AC3	Poly Studio G62 Video Conferencing System	Terminal vidéo Poly G62 avec: . Double sortie 4K . Microsoft Teams et Zoom natifs . Mode périphérique USB . IA du directeur polyphonique . Prise en charge des caméras IP, USB et HDMI
U86WGPV	1yr Partner Poly Poly Studio G62 Video Conferencing System With Mounting Plate Kit	Système de visioconférence HP Poly Studio G62 avec kit de plaque de montage, partenaire HP Poly+ Onsite (1 an).
875K5AA	HP - Poly TC10 Touch Controller	Tablette de control TC10 avec : . WXGA (1280 x 800) . 1000:1 . IPS
9W1A6AA-AC3	Poly Studio E60 Smart Camera 4K MPTZ with 12x Optical Zoom Inclus fixation murale	Caméra Poly compatible Poly G62: . couleur noir . Zoom optique 12x . 78.1° (caméra PTZ)
P37760160	1yr Partner Poly TC10	Support annuel Tablette de control TC10
Elipson WIIM AMP	Elipson WIIM AMP SPACE GREY	Amplificateur Audio
Prestige Facet II 8B	Elipson Prestige Facet II 8B" (BLACK MATT)	La Prestige Facet II 8B incarne l'aboutissement de la nouvelle génération de la gamme Prestige Facet II, alliant héritage acoustique et innovations techniques pour satisfaire les audiophiles les plus exigeants. Cette enceinte bibliothèque 2 voies en configuration bass-reflex marque une évolution significative, tant sur le plan sonore qu'esthétique, tout en conservant l'ADN qui a fait le succès de la série. La Prestige Facet II 8B se distingue par sa façade satinée , remplaçant la finition brillante d'origine. Ce choix apporte une touche contemporaine et sophistiquée, tout en réduisant la sensibilité aux traces. Son élégance discrète s'intègre parfaitement dans tous les intérieurs, qu'ils soient classiques ou modernes.
PREMIUM SUB 10o	Le caisson de basses PREMIUM SUB 10 bénéficie d'une puissance de 300 Watts	Le Premium SUB 10 incarne l'équilibre parfait entre compacité et performance. Pensé pour les espaces domestiques de taille moyenne, il est équipé d'un

Références	Désignation	Spécifications techniques
	en amplification classe D Black Lacquered;	haut-parleur de 10 pouces (250 mm) en fibre de verre, garantissant rigidité et réactivité. L'amplification en classe D développe une puissance de 300 W , permettant une réponse dynamique et contrôlée du bas du spectre.
75BDL3650Q/00	Moniteur 75 UHD (3840x2160) 16:9 400 cd 18 7	Philips 75BDL3650Q. Conception du produit: Écran plat de signalisation numérique. Taille de l'écran: 190,5 cm (75"), Technologie d'affichage LCD, Résolution de l'écran: 3840 x 2160 pixels, Luminosité de l'écran: 400 cd/m ² , Type HD: 4K Ultra HD. Wifi. horaires de service (heures/jours): 18/7. Système d'exploitation installé: Android 10. Couleur du produit: Noir
85X02AA	HP - Poly Trio C60 Expansion Microphones	Extension micro pour PolyTrio C60
849B6AA-ABB	HP - Poly Trio C60 IP Conference Phone for Microsoft Teams Full Radio and PoE-enabled	Micro Poly Trio C60
P86240114	1yr Poly Onsite Trio C60	Support annuel Poly Trio C60
GSM4210PD-100E US	M4250-9G1F-PoE MANAGED SWITCH	Switch for PTZOptics Cameras M4250 Series
W128845994	MicroConnect USB-C to USB-C cable 3m Premium, 240W, 40Gbps, USB4 Gen 3x2	Microconnect USB4CC3-240W. Longueur de câble: 3 m. Connecteur 1: USB C, Connecteur 2: USB C, Version USB: USB4 Gen 3x2, Taux de transfert de données maximal: 40 Gbit/s, Couleur du produit: Noir
N/A	Convertisseur vidéo de type USB3/HDMI	adaptateur vidéo USB-C vers HDMI compatible au Poly studio G62
VM-4H2	Distributeur amplificateur HDMI 4K HDR 1 vers 4	. Distributeur HDMI 1 vers 4 . Résolution — jusqu'à 4K@60Hz (4:4:4) . Bande passante — jusqu'à 17.82Gbps . Conformité — HDR10, HDCP 2.2 . Gestion EDID intelligente et simple . Force RGB . Contrôle d'authentification HDCP
VDMI119S424/20	Cor HDMI 4K IMMUNITY MM 20m	Cordon HDMI A M/M - 20m - IMMUNITY - 4K/60IPS HDR 4:2:0 - Gaine striée - OR

II.2. Service d'installation d'équipements de vidéoconférence

Il est attendu des soumissionnaires les services ci-dessous, pour chacune des salles de vidéoconférence :

La configuration, l'installation et la mise en service des trois (3) systèmes de vidéoconférence de salles vidéo par un technicien spécialisé.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront veiller à :

-
- la fourniture des équipements, d'accessoires et câbles nécessaires au bon fonctionnement des systèmes ;
 - la fourniture du synoptique d'installation ;
 - l'installation et la mise en service des équipements montés sur meuble Equinox en lieu et place des équipements existants ;
 - la fourniture d'un guide pour l'utilisation du système de vidéoconférence.

II.3. Proposition en option d'un contrat de support et d'assistance technique

Il est demandé au soumissionnaire, la fourniture en option d'un contrat annuel de support sans RMA pour l'ensemble des équipements HP/Poly. Ce contrat servira à la couverture du support logiciel et l'assistance technique après la garantie constructeur d'un an qui accompagne la livraison des équipements. En outre, il devra ressortir au minimum les éléments suivants :

- les frais annuels de support pour l'ensemble des équipements HP/Poly de cette rubrique sans RMA ;
 - les frais d'assistance technique ;
 - le cadre d'assistance et d'intervention du soumissionnaire.
-

II.4. Tableau de répartition des équipements par Site

Tous les équipements devront être livrés avec une alimentation électrique de 220-230V-50 Hz et des cordons de prise mâle et de type E/F (norme CEE 7/7), Certifié ISO 9001-2008.

SITES	DÉSIGNATIONS										
	Meuble Equinox	support caméra equinox	Poly Studio G62 PoE	Studio G62	Support Studi G62	Studio TC10	Caméra E60	Support TC10	Ampli Elipson WIIM AMP	Elipson Prestige Facet II 8B	caisson de basses Premium SUB10
KAYES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TAHOUA	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SAINT-LOUIS	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

SITES	DÉSIGNATIONS									
	Moniteur 75 Philips	Expansion Trio C60	Mirco trio C60	Support Trio C60	Switch Netgear m4210	Cable Usb C - Usb C	HDMI 20m	Splitter	convertisseurs vidéo 4k de type USB-C /HDMI	
KAYES	2	2	2	1	1	2	1	1	1	
TAHOUA	2	2	2	1	1	2	1	1	1	
SAINT-LOUIS	2	2	2	1	1	2	1	1	1	
TOTAL	6	6	6	3	3	6	3	3	3	

TROISIÈME PARTIE : ANNEXES**Annexe 1 : Lettre de soumission** (à reprendre sur papier en-tête du soumissionnaire)

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

BP 3108 DAKAR - BCEAO/SIEGE

Objet : Fourniture et installation d'équipements de visioconférence pour les Agences Auxiliaires de la BCEAO à Kayes, Tahoua et Saint-Louis

Nous, soussignés....., soumettons par la présente, une offre de prix pour *[Indiquer l'objet de l'appel d'offres]*, pour un montant de.....FCFA HT/HD ou..... euros.

La durée de validité de notre soumission est de cent vingt (120) jours au moins pour compter du *[indiquer la date limite de dépôt des offres]*.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites ci-dessous dans le cadre de cet appel offres sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification :

1. Nous avons lu et compris les dispositions du présent dossier d'appel d'offres, et nous acceptons d'être liés par celles-ci.
2. Nous proposons de réaliser l'objet de cet appel d'offres dans les taux et prix indiqués dans l'offre financière incluse dans notre soumission.
3. Comme le prévoit le dossier d'appel d'offres, les prix mentionnés resteront fermes pendant la durée du contrat.
4. Nous n'avons aucun conflit d'intérêts pouvant remettre en cause notre participation au processus d'acquisition et à l'attribution du contrat.
5. Nous n'avons pas été déclarées inéligibles par la Banque Centrale.

Nous prenons l'engagement de respecter scrupuleusement les lois en vigueur dans notre pays d'enregistrement et le pays dans lequel le contrat est exécuté.

Nous comprenons que vous n'êtes nullement tenus à l'obligation d'accepter la proposition la moins disante, ni l'une quelconque des propositions que vous recevez.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si elle est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors des négociations.

Nous confirmons que le soussigné est autorisé à engager le(s) soumissionnaire(s) à respecter les obligations contenues dans le dossier d'appel d'offres et le contrat.

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :

ANNEXE 2 : Fiche d'Information du Soumissionnaire (à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans le dossier de présentation)

Description	Détail		
Nom légal du soumissionnaire	<i>En cas de groupement , préciser toutes les sociétés</i>		
Forme juridique			
Année de création / début exercice			
Nature d'activités			
Adresse juridique, Ville, Pays			
Informations Bancaires (RIB)			
Données Administratives			
Noms	Numéro	Date de délivrance / validité	L'Autorité Signataire
Régistre de commerce			
Capital social			
Quitus Fiscal			
Attestation de régularité sociale			
Données Financières des trois dernières années			
	Année N-1	Année N-2	Année N-3
Bilan			
Capitaux propres			
Chiffre d'affaires			
Résultats nets			
Capacité d'autofinancement			

Références similaires				
Objet du marché	Références client	Valeur contrat	Période	Détail du marché

Signature du représentant habilité : ___

Nom et titre du signataire : ___

Nom de l'entreprise ou du groupement : _____

Annexe 3 : Formulaire de conformité technique

Critères	Caractéristiques requises	Caractéristiques proposées (À renseigner)	Numéro de page dans l'offre technique (À renseigner)
Caractéristiques techniques			
	Meuble Equinox		
	Support caméra Equinox		
	Poly Studio G62 PoE		
	Studio G62		
	Support Studi G62		
	Studio TC10		
	Caméra E60		
	Support TC10		
	Ampli Elipson WIIM AMP		
	Elipson Prestige Facet II 8B		
	Caisson de basses Premium SUB10		
	Moniteur 75 Philips		
	Moniteur LG 49UH5J-H		
	Expansion Trio C60		
	Mirco trio C60		
	Support Trio C60		
Switch Netgear m4210			
	Cable Usb C - Usb C		
	HDMI 20m		
	Splitter		
	Convertisseur vidéo de type USB3/HDMI		

ANNEXE 4 : Formulaire de décomposition de l'offre financière

(à reprendre sur en-tête du soumissionnaire dans l'offre financière)

Le montant devra inclure tous les coûts liés à l'acquisition.

Monnaie de l'offre :

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant total (HT/HD)

Signature du représentant habilité :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise ou du groupement :